



Sommaire :

- La fête de CHEZY :
Samedi 8/09
Dimanche 9/09
- C.C.O.C.
- Un incendie rue du Mont
- Sculptures et stage
- Conseil Municipal du 25/09
- Infos diverses
- Trombinoscope
- Poésie
- Commission Environnement
- ADENOV : du théâtre
- Infos
- Courrier des lecteurs

Déjà le numéro "5"

Le journal est maintenant sur ses rails. Il a besoin de vos remarques et idées pour en faire un véritable outil de communication du village. Venez participer à la rédaction du prochain numéro prévue le **mardi 6 Novembre** à 20h, à la mairie.

La fête de Chézy, qui a bénéficié d'un temps clément, s'est terminée en apothéose avec le lâcher d'une centaine de ballons.

Le feu d'artifice, déplacé au 8 septembre pour cause de pluie le 14 juillet, semble avoir été apprécié et a donné des couleurs à la fête.

Compte tenu des nombreux et plus prestigieux feux du 14 juillet qui éclatent un peu partout et pour permettre à ceux qui le veulent d'y aller, nous pensons désormais tirer notre feu d'artifice lors de la fête de Chézy.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés à réussir cette animation.

Nous espérons que pour 2002 une association des fêtes à Chézy sera constituée pour innover et animer ce week-end.

Les membres participants du conseil municipal

La fête de (et à) CHEZY : 8 et 9 septembre 2001

Les jeux du Samedi soir 8 septembre

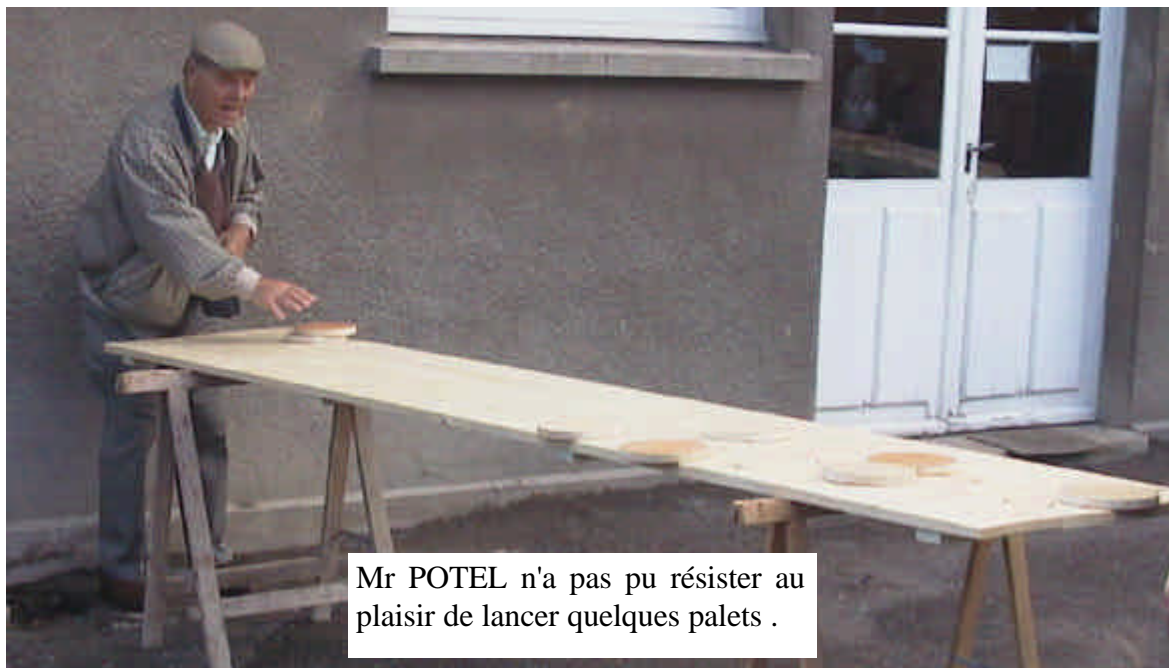
Les jeux se sont déroulés dans la salle des fêtes de Chézy, à cause du temps incertain.

19h45 : présentation des équipes

20h : épreuves et jeux :

1. Tir aux pigeons (moins de 10 ans)
2. Tir de palets à mettre dans des trous
3. Tir de palets à placer sur des valeurs
4. Jeux de quilles à la potence
5. Tir de fléchettes
6. Questions pour un Cahouzas

21h15 : Résultats et prix : une trentaine de participants ont été récompensés avec des tours gratuits de manège ou d'autos tamponneuses. L'équipe gagnante était composée de Tristan, Oriane, Florian et Sylvie WADDINGTON.



Mr POTEL n'a pas pu résister au plaisir de lancer quelques palets .



21h30 : Feu d'artifice sur le terrain de sport

Après une journée (et semaine) tellement pluvieuse (35 m/m en 3 jours) nous doutions, à nouveau, de pouvoir tirer le feu d'artifice. Une accalmie à 18 h nous décide enfin à l'installer.

Voilà donc un petit groupe de bonne volonté (que nous remercions cordialement : Mr HALLU, Mr DA SILVA et son beau-frère, Mr RICHARDOT et Mr AMET) sur le terrain de foot en train de se battre avec les fils, les piquets, les trous à creuser dans une terre argileuse très dure. Mission accomplie à 21h30. Il était temps !!!

Il ne restait plus qu'à admirer ce feu d'artifice tant attendu par tous dans un ciel très clément et doublement plein d'étoiles.

Les nombreux spectateurs éblouis ont ensuite pu profiter de la sympathique fête foraine qui les attendait sur la place du village.



Remercions vivement Mr Gilles BOUGON qui a construit les 3 jeux qui ont fait fureur : le jeu de quilles à la potence et les 2 jeux de palets. Ceux-ci ont été choisis grâce à Mr Laurent SIMON qui les a photographiés à la fête de St QUENTIN.

Merci aussi à Mr SABELLICO qui nous a prêté les jeux de fléchettes et de tir aux pigeons.

Dimanche 9 septembre les jeux ont été ressortis dans la cour de l'école pour le plus grand plaisir des petits, des ados et des parents.



DIMANCHE 9 SEPTEMBRE**Départ des
VELOS FLEURIS**

Il fait beau et 15 participants s'élancent dans les rues de CHEZY pour se faire admirer.

Un jury va désigner les gagnants de la décoration la plus originale. Dans l'ordre, les vélos de Fanny et Thomas HALLU et ex æquo, Maèva PIERRET et David DA SILVA seront retenus. Mais tous les participants ont été récompensés avec des tours de manège.



Et voilà l'arrivée de tout ce petit monde.
Joyeuse atmosphère par cette belle journée ensoleillée.
Et ensuite, vite, tous au manège !!



CCOC : Comité de Communes de l'Ourq et du Clignon

Délégués : Mr. AMET et POTEL

Le mardi 18/09 à 18h la commission du CCOC s'est réunie dans la salle de la mairie de Neuilly St Front pour prendre 3 décisions importantes :

Assainissement

Il a été décidé que le CCOC, au nom des communes, lancera un appel d'offre auprès de sociétés spécialisées pour choisir celle qui effectuera l'étude de **zonage** (étude des besoins d'assainissement par ensemble de maisons) concernant le plan d'assainissement obligatoire dans toute la communauté européenne.

Le lancement de l'étude doit être effectif avant 2002 et celle-ci terminée avant 2005, pour obtenir la subvention de 80% du coût. Le reste des 20% à payer pour Chézy sera d'environ 9.000 Fr. (1.370 Euros).

La commune sera contactée par la société choisie lors de l'étude sur son terrain et participera aux réflexions pour comprendre les problèmes et donner un avis.

- 1 Assainissement
- 2 Ordures ménagères
- 3 Déchèterie

Ordures ménagères

Le coût de fonctionnement de l'enlèvement des ordures ménagères est passé de 1,5 million de francs en 1996 à 2,8 en 2001 à cause de l'augmentation des volumes de déchets et des coûts de leur stockage.

Le CCOC face à ce doublement, a décidé d'avoir recours à la **TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) pour soulager son budget ordures ménagères et financer le fonctionnement de la déchèterie.

Cette taxe calculée sur la base des propriétés bâties (voir l'avis d'imposition des taxes foncières) sera inférieure à 5% et doit rapporter 1,5 million de francs au CCOC (soit environ 230.000 Euros).

Déchèterie

On en parle depuis longtemps. Après de multiples contretemps dus à l'étude de diverses possibilités qu'il fallait explorer, une déchèterie sera créée près de la gare de Neuilly St Front.

Son coût est estimé à 1,5 million de francs, subventionné à 50% soit environ 115.000 Euros à la charge du CCOC, qui trouvera dans la **TEOM** son financement. L'ouverture est prévue en Août 2002.

La déchèterie sera gratuite pour tous les habitants de la communauté de communes, plus Oulchy le Château qui participe au financement. Les artisans paieront une redevance.

Tous les déchets seront acceptés et triés avant d'être acheminés où il se doit, ou brûlés.

Parlons EURO

Même si l'on a bien le temps d'y penser lorsque l'on sera dedans (et cela se passera bien, comme lorsque l'on va en vacances à l'étranger !) voici une astuce pour se donner (**à peu près**) une idée des valeurs en Euro que prendront en Janvier nos dépenses actuelles. Il suffit d'ajouter la moitié de la valeur des francs à convertir et de diviser par 10. Soit :

$$100 \text{ Fr.} = (100 + 50) / 10 = 15 \text{ E}$$

$$6,60 \text{ Fr.} = (6,6 + 3,3) / 10 = 1 \text{ E}$$

$$70 \text{ Fr.} = (70 + 35) / 10 = 10,5 \text{ E}$$



Le feu à CHEZY

Lundi 10 septembre vers 9h, un incendie s'est déclaré dans la maison de la famille HUTIN. Par chance toute la famille était sortie, à l'école ou au travail. Les pompiers sont restés jusqu'à 17h pour venir à bout du sinistre. Mais tout a été détruit.

Une grande solidarité s'est manifestée dans le village. Le soir même la famille UCCIANI les accueillait généreusement, tous ensemble.

Il faut ici remercier les habitants du village et du canton qui ont été nombreux à proposer et donner des vêtements et des meubles. Toute la semaine quelques bénévoles se sont occupés de trier, regrouper et ranger les dons dans la salle des fêtes de Chézy.

La famille HUTIN a été hébergée 4 semaines chez la famille UCCIANI puis une semaine au gîte communal. Malgré les efforts du maire et de quelques conseillers municipaux, LOGIVAM n'a pas pu trouver pour le court terme une solution de relogement dans les environs de Chézy. La famille déménage donc à Belleu (Soissons) dans un appartement. Cette solution provisoire leur permettra d'attendre que LOGIVAM les reloger dans une maison proche de Chézy.

ASSOCIATIONS

Toutes les communes ont du mal à faire vivre leurs associations.

En particulier par manque de bénévoles et d'effectif insuffisant.

Au vu de ce constat, nous commençons à contacter des conseillers et des responsables d'associations de Gandelu et de Brumetz pour essayer de conjuguer nos possibilités.

SCULPTURE (Stage de modelage avec modèle)

Un stage d'une journée (5h) est prévue le **samedi 17 Novembre** dans la salle des fêtes de Chézy en Orxois.

Programme : réalisation d'une sculpture en terre

- ⇒ Apprentissage de la technique ronde-bosse
- ⇒ Etude d'après modèle vivant, pendant 4h :
(2h le matin et 2h l'après-midi)
- ⇒ Déjeuner prévu ensemble (apporter son repas)
- ⇒ Finition de la terre pendant 1h

Inscription

Agnès du MERAC
45 Grande rue à GANDELU
03 23 71 28 14

Prix : 300 Fr.
(terre comprise)



2 bronzes sculptés
par Agnès du Mérac
qui anime le stage

Une exposition de quelques
unes de ses créations aura
lieu sous le marché de Villers
Cotterets les 20 et 21 Octo-
bre pendant la fête du goût.



Conseil municipal du 25/09/01

Tous présents, de 20h30 à 23h30

1/ Le conseil a continué de travailler pour le relogement de la famille HUTIN et des diverses modalités urgentes, permettant ainsi d'attendre une solution définitive par LOGIVAM (société HLM qui logeait la famille) dans la proche région. Des réunions sont prévus avec le sous-préfet de Château Thierry, LOGIVAM et différents organismes susceptibles d'aider au relogement.

Le conseil s'engage à ne pas dépasser la durée de la période d'accueil initialement proposée par la famille UCCIANI.

2/ Attente du devis pour finir de réparer le toit de l'église et obtenir la subvention. Avec pose de grillage sur les ouvertures pour interdire l'accès aux pigeons.

3/ Passage à l'euro. Décision de se contenter d'arrondir les sommes au plus proche : loyer des gîtes, photocopies, location de la salle des fêtes, etc.

4/ Décision de changer la photocopieuse qui est en train de rendre l'âme au bout de 10 ans de bon et loyaux services. Une étude a été menée pour choisir entre un achat (il faut compter 25.000 F.) ou une location (environ 5.000 F. par an) pour un matériel plus moderne. Décision fin octobre.

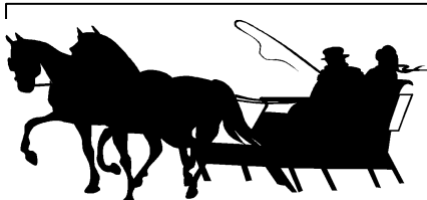
5/ Le conseil accepte sans dédommagement de reprendre avec Brumetz, la journée de travail du cantonnier par semaine que St

6/ DIVERS :

- A) Le cantonnier travaillera dorénavant pour la commune 1 lundi et 1 mercredi sur 2 et tous les jeudis et vendredis.
- B) Le devis pour effectuer les travaux de la "rue du gué" (interception des eaux venant des champs) est arrivé : environ 20.000 Fr. Les travaux commenceront en Octobre.
- C) Inscriptions à la mairie pour les coupes de bois jusqu'au 30/10/01.
- D) Etude pour l'achat d'un ordinateur à l'école, subventionné 4.000 Fr.
- E) Le spectacle de Noël des enfants aura lieu le **dimanche 16/12 à 14h30**.
- F) Convocation de la commission "Environnement" le Vendredi 5 Octobre à 20h30 à la mairie.
- G) **Prochain conseil le 20 Novembre.**

INFOS DIVERSES

A nouveau un car pour le **marché** de Château.



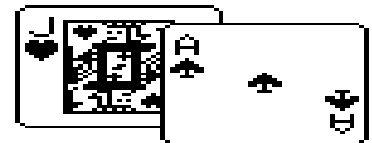
Un **car** passera tous les vendredis à 9h10 place de l'église pour aller à Château Thierry. Arrivée vers 10h. Retour à 12h20 et arrivée à Chézy vers 13h10.

"**Bien vivre à Chézy**" propose :
Gardez votre belle vitalité pour tout l'hiver

Reprise des séances de remise en forme à la salle des fêtes de Chézy les mardis de 9 à 10h.

Avec C. de Colombel
03 23 71 40 10

Cotisation 50 Fr./an



Mr RICHARDOT cherche à organiser une soirée "**belote**". Les personnes intéressées pour mettre en place ce tournoi peuvent le contacter au :

03 23 71 46 19

VOICI VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Est-il besoin de présenter notre MAIRE ?

Monsieur André POTEL s'occupe de la commune depuis 1977. Il est agriculteur retraité.

Il préside la commission "aménagement de l'espace et de l'environnement" du CCOC.

Il participe aux organismes réglementaires : CCAS, Syndicat des eaux, SER (école primaire), ADENOV et USEDA (électricité) et aux commissions "Environnement" et "Vie Communale".



Madame Marie-Thérèse POARD
est notre 1ère Adjointe.

Retraitée, mais active comme quatre, elle a été élue sans discontinuer depuis 1989.

Elle est responsable des "gîtes" et participe au CCAS et à l'AFR (remembrement).

Elle organise des voyages pour les personnes âgées et ne compte pas son temps pour eux. Elle participe à la commission "Vie Communale".



Monsieur Jacques AMET
est le 2ème Adjoint.

Informaticien à la retraite, il est arrivé à Chézy en 1975 et définitivement en 2000.

Il est responsable de l'employé communal, et anime la commission "Environnement".

Il participe aux organismes réglementaires CCOC et USEDA (électricité) et aux commissions "Vie Communale" et "des bois".

Il s'occupe du journal.



Madame Marie-France DECOCK

Agricultrice, elle est conseillère depuis 1995. Elle s'occupe de l'AFR (remembrement) et participe à la commission "Vie Communale" .



Madame Sylvie WADDINGTON

Mère au foyer, elle est conseillère depuis 1995. Elle s'occupe du CCAS, du SER (école primaire) et du Collège.



Madame Brigitte QUENDEZ

Assistante maternelle, elle s'est installée avec sa famille à Chézy en 1977. Elle s'occupe de l'ADENOV et participe aux commissions "Environnement" et "Vie Communale".



Monsieur Gilles BOUGON

Conseiller depuis 1983, il est menuisier et a créé des jeux (à ses heures) pour la fête de Chézy en 2001. Il est responsable des Bois avec MM SIMON et GOJARD et participe à la commission "Environnement".



Monsieur Hubert GOJARD

Eleveur, il est conseiller depuis 1995 et s'occupe du syndicat des eaux. Il participe aux commissions "Environnement" et "des bois".



Monsieur Vincent RICHARDOT

Educateur spécialisé, il a élu domicile à Chézy en 1984. Il s'occupe du CCAS et du Collège. Il participe aux commissions "Environnement" et "Vie Communale".



Monsieur Laurent SIMON

Il est apiculteur et garde chasse. Il s'occupe donc des "Bois" dont il est responsable avec M BOUGON. Il participe aux commissions "Environnement" et "Vie Communale".



Monsieur Fabien VAN BELLEGHEM

Agriculteur, s'est le benjamin du conseil. Il s'occupe de l'USEDA et participe aux commissions "Environnement" et "Vie Communale". Il participe à l'entretien du matériel communal

Le coin du poète

Odelette, de Henri de Régnier

Un petit roseau m'a suffi
 Pour faire frémir l'herbe haute
 Et tout le pré et les doux saules
 Et le ruisseau qui chante aussi.
 Un petit roseau m'a suffi
 A faire chanter la forêt.

Ceux qui passent l'ont entendu
 Au fond du soir, en leur pensée,
 Dans le silence et dans le vent
 Clair ou perdu, proche ou lointain.
 Ceux qui passent en leur pensée
 En écoutant, au fond d'eux-mêmes,
 L'entendront encore et l'entendent
 Toujours qui chante.

Il m'a suffi de ce petit roseau
 Cueilli à la fontaine
 Où vint l'Amour mirer un jour
 Sa face grave et qui pleurait,
 Pour faire pleurer ceux qui passent
 Et trembler l'herbe et frémir l'eau.
 Et j'ai, du souffle d'un roseau
 Fait chanter toute la forêt.

Commission Environnement

Réunion du Vendredi 5 Octobre 2001 à 20h30 (salle des fêtes)

Présents : AMET, BOUGON, QUENDEZ, RICHARDOT, SIMON, THEIS. Excusés : GOJARD, POTEL.

Pour commencer cette réunion de commission, il était bon de rappeler les objectifs qui nous rassemblent : **améliorer** et embellir le cadre de vie des habitants, **préserver** l'intégrité du patrimoine de la commune, **retrouver** le plaisir de se promener dans Chézy et ses environs et créer des espaces **conviviaux** de loisirs et de jeux.

Propositions à débattre

au prochain Conseil Municipal du 20/11.

1= Réfection de la rue de la gare par la DDE, avec comme conséquence son entretien ultérieur par la commune. Mais elle sera enfin propre.

2= Obtenir une définition des travaux à effectuer rue de la Fontaine Rouge.

3= Commander de "l'enrobé à froid" pour boucher les petits trous des chemins et éviter ainsi la dégradation rapide des routes.
 (décision qui avait été prise le 07/06/01).

4= Entamer la procédure pour rouvrir la partie cultivée du chemin de Neuilly.

5= Faire appel à un géomètre (Mr GODIN ?) pour rétablir le bornage (largeur) des chemins communaux. Proposition : commencer par la rue "du Mont" au moins jusqu'à Vailly.

Actions en cours par la commission

A/ Préparer une exposition en Février 2002
 "Chézy d'hier et d'aujourd'hui".

L'idée serait de rapprocher la vue du village actuel avec celle de la carte choisie.

Nous voudrions retenir environ 50 vues.

B/ Etablir un plan des chemins utilisables autour et dans Chézy pour pouvoir le mettre à la disposition des habitants et des gens de passage. Un parcours dans les bois communaux, établi par des membres de la "Commission des bois", pourra de même être proposé.

C/ Imaginer une solution d'aménagement de l'aire de jeux des enfants (jusqu'à 10 ans environ) : implantation, choix des modules, budget, délai.

D/ Etude des projets, avec les habitants de chaque quartier, de travaux à effectuer à moyen terme (rues, chemins, fils électriques et PTT, lavoirs, bacs à fleurs etc..) pour se préparer un planning (avec devis) sur 5 ans.

E/ Prendre contact avec des conseillers de Gandelu, Brumetz et autres pour parler avec eux des problèmes que nous avons en commun : chemins, randonnées, aire de jeux, etc.

...

Prochaine réunion de la commission :**vendredi 19/10/01** à 20h30

Cette commission est ouverte aux habitants de Chézy qui voudraient nous aider ou faire des propositions.

THEATRE PRES DE CHEZ NOUS

ADENOV



Gratuit pour les moins de 18 ans
1 place achetée = 1 place offerte
50 francs la place

Vous avez reçu le programme détaillé dans vos boîtes aux lettres.

Salle polyvalente à
Gandelu

Le 3 Novembre à 20h

Le médecin malgré lui
de MOLIERE

MJC de La Ferté Milon

Le 26 Octobre à 20h, "Mickey la torche" se raconte
(contemporain : 55 minutes. Pathétique et poétique)

Le 24 Novembre à 20h, "Distorsion" (genre café théâtre : 1h15)
(9 courtes pièces de 5 auteurs différents)

Le 8 Décembre à 20h, "d'amour et d'humour"
(classique et contemporain : 1h20)

VENEZ NOMBREUX, EMMENEZ VOS AMIS ET COPAINS, PROFITEZ DU SPECTACLE

ASSOCIATIONS

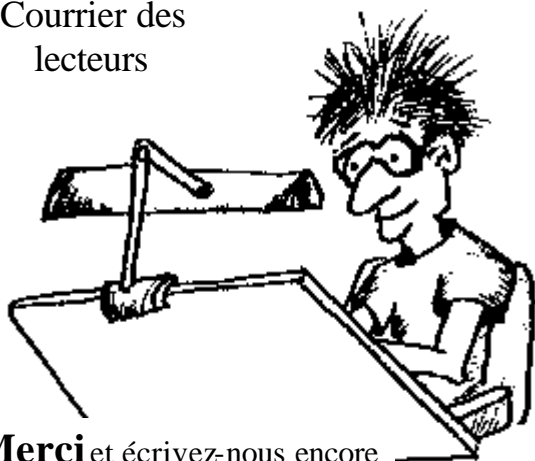
Faites vous connaître :

On parlera de vous dans le journal.
La municipalité offre des subventions.
Faites nous part de vos projets.

Le vent a dirigé les **ballons** vers l'Est. Des cartes de ballons sont de retour. Elles nous viennent des environs de Besançon.

Rappelons que le terrain du Moulin Neuf est interdit à tout véhicule motorisé, pour respecter le voisinage. La commune a tenu ses engagements. Nous attendons maintenant que les jeunes mettent la main à la pelle et la pioche pour terminer son aménagement et qu'ils l'utilisent.

Courrier des
lecteurs



Merci et écrivez-nous encore

1) **De Rémi T.** Ne pourrait-on pas organiser une sortie collective pour assister à un match de foot dans un stade tel que Paris, Lens, Auxerre ou Troyes ? Bien sur chacun paierait sa place. Comment s'y prendre ?

Cette idée nous a beaucoup plu. Il faut venir nous voir pour réfléchir aux moyens de l'organiser.

2) **De Annabelle A.** Nous avons dans le village la source du lavoir rue du gué. Est-elle potable ? La mairie peut-elle faire analyser l'eau et afficher les résultats ?

Nous allons faire effectuer ce travail. Les résultats de l'analyse seront publiés dans un prochain numéro. Rappelons que l'eau de la fontaine de la place n'est pas potable.

Permanence à la mairie

Tous les samedis de 11h à 12h vous trouverez un élu à la mairie.

Les permanences administratives sont assurées le mardi de 17h à 19h et le jeudi de 9h à 11h.
Vous pouvez laisser un message sur le répondeur au 03 23 71 41 20 ainsi que prendre rendez-vous